



CH-3003 Berne, SEFRI/BGB/met

Aux

- offices cantonaux responsables de la formation professionnelle
- organisations du monde du travail
- autres milieux intéressés

n/ref : met

Berne, le 06.09.2017

Agent technique des matières synthétiques CFC/Agente technique des matières synthétiques CFC (38321)

Praticien des matières synthétiques AFP/Praticienne des matières synthétiques AFP (38327)

Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

Mesdames, Messieurs,

Les mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé ont été élaborées par l'organe responsable de la formation professionnelle initiale en collaboration avec des spécialistes de la sécurité au travail. En accord avec le SECO, elles ont été approuvées par le SEFRI selon les données ci-après:

Approbation le :

31.07.2017

Date d'entrée en vigueur le :

01.08.2017

Ces mesures d'accompagnement sont publiées dans la liste des professions du SEFRI sous la profession correspondante sous: <http://www.bvz.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr>.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Toni Messner

Chef suppléant Division Formation professionnelle initiale et maturités

Chef de l'unité Développement des professions

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI
Toni Messner
Einsteinstrasse 2, 3003 Berne
Tél. +41 58 463 56 14, Fax +41 58 463 75 74
toni.messner@sbfi.admin.ch
www.sbfi.admin.ch